



Le Saint-Siège

**ALLOCUTION DU PAPE PAUL VI
À LA COMMISSION D'ÉTUDE SUR LES PROBLÈMES
DE LA POPULATION, DE LA FAMILLE, DE LA NATALITÉ**

Samedi 27 mars 1965

Nous sommes heureux, chers Fils, de vous voir réunis autour de Nous à l'occasion de la session plénière de votre Commission. Nous savons en effet combien délicate et lourde de responsabilité est la mission que Nous vous avons confiée: il s'agit d'un problème qui passionne l'opinion mondiale, comme il préoccupe justement les époux et leurs pasteurs.

Aussi, au plaisir de faire connaissance avec chacun d'entre vous, s'ajoute Notre gratitude pour l'empressement avec lequel, – en réponse à Notre invitation – vous avez accepté de participer à des travaux dont vos hautes compétences en théologie morale, en pastorale, en médecine, en économie, en psychologie, en démographie, en sociologie, vous interdisent de minimiser les exigences.

La liste des documents préparés pour cette quatrième session de la Commission est par elle-même un éloquent témoignage du sérieux avec lequel vous avez abordé ces travaux, et Nous aimons y voir déjà le gage du succès qui viendra les couronner.

A l'expression de Notre reconnaissance, Nous voudrions joindre quelques mots d'encouragement paternel à poursuivre avec ténacité votre labeur. Il se peut que la vive conscience que vous avez de la nécessité de laisser mûrir certains problèmes vous impose de raisonnables délais. Mais Nous vous demandons instamment de ne pas perdre de vue l'urgence d'une situation qui demande de l'Eglise et de sa suprême Autorité des indications sans ambiguïté. On ne peut laisser la conscience des hommes exposée aux incertitudes qui aujourd'hui, trop souvent, empêchent la vie conjugale de s'épanouir selon le dessein du Seigneur. De plus, au delà des questions si pressantes du couple, se posent aussi certains problèmes économiques et sociaux: problèmes – Nous le disions dans Notre allocution du 23 juin dernier – que l'Eglise n'a garde de négliger.

Tels sont, chers Fils, les plans auxquels se situe votre recherche: d'une part une meilleure connaissance des lois physiologiques, des données psychologiques et médicales, des mouvements démographiques et, des bouleversements sociaux; d'autre part et surtout, le plan de la lumière supérieure que projettent sur ces faits les données de la Foi et de l'enseignement traditionnel de l'Eglise. Telle une mère attentive, l'Eglise a en effet, à toutes les époques, le souci de donner une réponse adaptée aux grands problèmes que se posent les hommes; elle accueille dans ce but, selon le conseil du Seigneur, *nova et vetera*, afin de faire rendre au divin ferment de l'Evangile toute sa richesse et de procurer aux hommes l'abondance de la vie surnaturelle.

Dans le cas présent, le problème posé peut se résumer ainsi: dans quelle forme et selon quelles normes les époux doivent-ils accomplir, dans l'exercice de leur amour mutuel, ce service de la vie auquel leur vocation les appelle? La réponse chrétienne s'inspirera toujours de la conscience des devoirs, de la dignité de l'état conjugal – dans lequel l'amour des époux chrétiens est ennobli par la grâce du sacrement –, et de la grandeur du don fait à l'enfant appelé à la vie.

Gardienne de la loi de Dieu, naturelle et positive, l'Eglise ne permettra pas qu'on minimise le prix de la vie, ni la sublime originalité de l'amour qui est capable de se dépasser dans le don des époux l'un à l'autre, puis dans le don plus désintéressé encore de chacun d'eux à un nouvel être.

De tous ces éléments, notre temps prend une conscience plus aiguë peut-être que par le passé. Si de très difficiles problèmes sont soulevés – ceux-là mêmes que Nous vous demandons d'examiner en toute sérénité et liberté d'esprit – n'y a-t-il pas, dans les approfondissements auxquels Nous venons de faire allusion, l'annonce de solutions à des problèmes qui paraissent aujourd'hui si malaisés à résoudre? Nous voulons le croire et l'espérer.

Nous avons voulu que la base de vos recherches soit élargie, que les divers courants de la pensée théologique y soient mieux représentés, que les pays qui connaissent des difficultés graves au plan sociologique puissent faire entendre leur voix parmi vous, que les laïcs, et particulièrement les couples, aient leurs représentants qualifiés dans une si grave entreprise.

Vous voilà maintenant engagés dans une nouvelle et décisive étape de vos labeurs. Nous avons confiance que vous saurez les poursuivre jusqu'au bout avec courage. Nous vous le disons tout à l'heure: la question est trop importante, les incertitudes de certains sont trop douloureuses, pour que vous ne vous sentiez pas pressés par une urgence qui est celle de la charité envers tous ceux auxquels Nous devons une réponse. Vos travaux, Nous l'espérons bien, Nous en fourniront les éléments.

Appliquez-vous donc de tout cœur à votre tâche, laissez mûrir ce qui doit mûrir, mais entendez l'angoisse de tant d'âmes et travaillez avec diligence, sans souci de la critique ni des difficultés. Vous êtes au service de l'Eglise et du Vicaire de Jésus-Christ, qui appelle sur votre Commission les lumières d'En Haut et bénit paternellement vos personnes, vos familles et vos travaux.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana